

La coopération interrégionale

Bretagne - Normandie - Pays de la Loire

Production mutualisée - 2

Avis de tournées - 4

Indicateurs et repères Avis de tournées - 6

Avis de Grand Frais ! - 10



Région
PAYS DE LA LOIRE



odia
normandie



ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE
COOPÉRATION CULTURELLE

La production mutualisée interrégionale

Les Régions Bretagne, Normandie et Pays de la Loire soutiennent les projets de production au profit des équipes artistiques issues de leur territoire.

Objectifs

- **renforcer le soutien à la production** des Régions Bretagne, Normandie et Pays de la Loire
- donner aux projets une **envergure interrégionale** dès leur construction
- **amplifier la visibilité** et la diffusion de ces projets
- **renforcer la coopération** entre les lieux des 3 régions
- **soutenir la production** mutualisée interrégionale
- **favoriser la circulation** des équipes artistiques

Principe

Une structure* publique ou privée, pouvant proposer aux équipes accueillies un espace de diffusion (propre ou via un partenariat avec un opérateur de diffusion),
*Les établissements labellisés, excepté les SMAC, ne peuvent mobiliser ce dispositif (Centres chorégraphiques ou dramatiques, pôles nationaux, Scènes nationales, ...)

accueille une compagnie implantée en région Bretagne, Normandie ou Pays de la Loire,

pour une résidence de 7 à 10 jours effectifs (selon les esthétiques et le nombre de personnes au plateau),

et s'engage pour une coproduction d'un minimum de 4 000€ d'apport en numéraire pour le spectacle créé dans ses murs, et à diffuser ce spectacle pour au moins une représentation (contrat de cession indépendant de la coproduction).

Le projet de production, objet de la demande, doit être **conçu et coproduit avec au minimum 2 autres lieux de diffusion** implantés en Bretagne, Normandie ou Pays de la Loire.

Dispositions techniques

Il ne s'agit pas d'un fond commun, chaque Région a son propre dispositif et instruit les demandes des lieux de diffusion de son territoire.

L'aide de la région d'implantation du lieu demandeur peut aller jusqu'à 50% du montant global du projet (incluant les apports en numéraires destinés aux coproductions, les apports en nature et en industrie, les frais de cession le cas échéant, et les charges relatives aux actions culturelles éventuellement envisagées)

Pour en savoir plus, les règlements des dispositifs en ligne :

Région Bretagne

www.bretagne.bzh/aides/fiches/production-mutualisee-spectacle-vivant

Région Normandie

aides.normandie.fr/soutien-la-production-mutualisee-en-region-et-inter-region-spectacle-vivant

Région Pays de la Loire

www.paysdelaloire.fr/les-aides/aide-la-production-mutualisee

Objectifs

- **amplifier la diffusion de spectacles** portés par des équipes artistiques professionnelles implantées en Bretagne, Normandie et Pays de la Loire
- **consolider les premières saisons d'exploitation** de leurs spectacles et prolonger leur durée de vie
- augmenter leur **visibilité régionale et nationale**
- favoriser le **rapprochement et la mise en réseau** des structures de programmation des trois régions
- **encourager les lieux** dans leur prise de risque artistique et financière

Principe

Aide financière attribuée aux structures de programmation de Bretagne, Normandie et Pays de la Loire d'une tournée comprenant :

- au moins **5 représentation**
- dans au moins **2 des 3 régions**
- et réunissant **au moins 3 structures de programmation en-dehors de la région d'origine de l'équipe**.

Pour la danse et la musique, le répertoire d'une même équipe artistique peut rendre une tournée éligible, alors que pour les autres disciplines, il s'agira d'un même spectacle.

Dispositions techniques

L'aide financière

L'aide financière est fléchée sur **tout ou partie des frais d'approche du spectacle** : transports (personnes + décor) et hébergement. Pour la saison 23/24, la période de tournée s'étend de juillet 2023 à août 2024.

Les projets artistiques éligibles

Esthétiques

Ils peuvent être de **toutes natures** esthétiques appartenant aux arts de la scène, de la piste, de la rue.

Les projets musicaux relèveront des répertoires de la musique classique, ancienne et contemporaine, ou devront affirmer une singularité propre, par leur format ou leur contenu.

Ancienneté

Ils sont **créés**, visibles et ont moins de deux ans au moment de la demande d'aide, ou ils sont sur le point d'être créés : les **préachats** sont également éligibles.

Automaticité

Certains spectacles sont artistiquement automatiquement éligibles à *Avis de tournées*. Il s'agit des spectacles sélectionnés dans le cadre de la journée de rencontre professionnelle *Préavis de tournées* (la prochaine rencontre *Préavis de tournée* aura lieu le 17 novembre 2022 au TNB, Rennes. La liste exhaustive de ces sélections sera communiquée en novembre).

Pour ces spectacles, l'aide financière sera actée aux lieux demandeurs sous réserve de remplir les principes d'éligibilité de la tournée.

Pour les spectacles ne bénéficiant pas d'une automaticité, une aide peut être demandée mais sera étudiée par la commission d'attribution des aides.

Le type de représentations éligibles

Seules sont aidées financièrement les représentations « tout public » faisant l'objet d'un contrat de cession et d'une billetterie (à l'exception des spectacles des arts de la rue).

Les structures de programmation éligibles

- toute structure de programmation de Bretagne, Normandie ou Pays de la Loire
- les Centres dramatiques nationaux (CDN), les Pôles nationaux des arts du cirque (PNAC), les Centres nationaux des Arts de la Rue et de l'Espace Public (CNAREP) et les Scènes nationales ne sont éligibles qu'**à compter de la 2ème représentation tout public**. Pour autant, elles rendent éligibles les tournées qui réunissent le nombre de représentations et de partenaires requis
- **les coproducteurs** ne sont éligibles qu'à partir de la 2ème représentation. Ils peuvent exceptionnellement l'être dès la première représentation s'ils ne sont pas missionnés ou soutenus pour faire de la coproduction

Les décisions

Elles sont prises par une commission interrégionale d'attribution des aides, constituée de personnalités qualifiées du secteur, membres des comités et commissions des agences et régions partenaires.

Application

- L'Odia Normandie soutient la diffusion de compagnies de Normandie
- Spectacle vivant en Bretagne soutient la diffusion de compagnies de Bretagne et des Pays de la Loire

Indicateurs et repères

Chiffres clés *Avis de tournées 2019-2020*

72 036 € d'aides accordées | 46 lieux bénéficiaires

10 équipes artistiques | 10 spectacles

(théâtre : 4 - danse : 3 - cirque : 1 - théâtre d'objets : 2)

Pays de la Loire : 42 représentations | pour 3 équipes artistiques

David Rolland Chorégraphies • Compagnie à • Label Brut

Bretagne : 45 représentations | pour 4 équipes artistiques

Drolatic industry • Volti Subito • Collectif Bajour • Les Cambrioleurs

Normandie : 33 représentations | pour 3 équipes artistiques

La Cohue • La Bazooka • Cie étandonné

Chiffres clés *Avis de tournées 2020-2021*

102 748 € d'aides accordées | 46 lieux bénéficiaires

10 équipes artistiques | 12 spectacles

(théâtre : 4 - danse : 1 - cirque : 2 - théâtre d'objets : 2 - musique : 1)

Pays de la Loire : 17 représentations | pour 1 équipe artistique

Label Brut

Bretagne : 69 représentations | pour 5 équipes artistiques

Lumière d'août • OCUS • Propagande C • Les Bas Bleus • La June

Normandie : 65 représentations | pour 4 équipes artistiques

El Nucleo • La Part des Anges • Les Musiciens de Saint-Julien

• Toutito Teatro

Chiffres clés *Avis de tournées 2021-2022*

47 868 € d'aides accordées | 62 lieux bénéficiaires

11 équipes artistiques | 14 spectacles

(théâtre : 3 - danse : 3 - théâtre d'objets : 3 - musique : 2)

Pays de la Loire : 26 dossiers | pour 3 équipes artistiques

Compagnie A • Compagnie Leïla Ka • La Salamandre

Bretagne : 43 dossiers | pour 6 équipes artistiques

Cie Les Cambrioleurs • Compagnie TM Project • Compagnie Zusvex • Duo du Bas • Le Groupe Vertigo • Teatr Piba

Normandie : 11 dossiers | pour 2 équipes artistiques

La Bazooka • Ne dites pas non, vous avez souri!

Calendrier

— **Jeudi 17 novembre 2022** - Théâtre national de Bretagne, Rennes

Rencontre professionnelle interrégionale « Préavis de tournées »

Dédiée aux responsables de programmation des trois régions, cette journée vise à favoriser l'interconnaissance, à échanger sur des spectacles des 3 régions et à découvrir les 12 spectacles qui seront automatiquement éligibles au dispositif interrégional Avis de tournées, pour la saison 2023-2024.

— **Vendredi 21 avril 2023** - En ligne

Date limite de **dépôt de dossiers pour Avis de tournées 2023/2024**

pour les lieux de Bretagne, Normandie, Pays de la Loire

> <http://bit.ly/ADT21>

— **Semaine du 22 mai 2023 (date à confirmer)** - Rennes

Commission interrégionale Avis de tournées 2023/2024

Les lieux bénéficiaires d'Avis de tournées en 2018/2019 • 2019/2020 • 2020/2021 :

Bretagne

Centre Culturel Athena, Auray (2019/2020 • 2020/2021)
Centre culturel de La Ville Robert, Pordic (2020/2021)
Centre culturel Jacques Duhamel, Vitré (2018/2019 • 2019/2020)
Festival de Lanvellec, Rencontres de Musique Ancienne en Trégor (2020/2021)
Fougères agglomération (2019/2020)
L'Archipel - Pôle d'action culturelle, Fouesnant (2019/2020)
L'Atelier Culturel, Landerneau (2019/2020 • 2020/2021)
L'Hermine, espace culturel, Sarzeau (2019/2020 • 2020/2021)
L'Intervalle, centre culturel, Noyal-sur-Vilaine (2019/2020)
La Maison du théâtre, Brest (2019/2020 • 2020/2021)
La Paillette Théâtre, Rennes (2020/2021)
La Passerelle, Scène nationale de Saint-Brieuc (2019/2020 • 2020/2021)
Le Canal, scène conventionnée, Redon (2019/2020 • 2020/2021)
Le Carré magique, Pôle national des arts du cirque, Lannion (2018/2019 • 2020/2021)
Le Fourneau, Centre national des arts de la rue et de l'espace public, Brest (2019/2020)
Le Quai des rêves, Lamballe-Armor (2019/2020 • 2020/2021)
Le Quartz - Scène nationale de Brest (2020/2021)
Le Strapontin, scène des arts de la parole, Pont-Scorff (2020/2021)
Le Théâtre de Cornouaille - Scène nationale de Quimper (2020/2021)
Le Triangle, scène conventionnée, Rennes (2019/2020)
Le TRIO...S Inzinzac-Lochrist (2018/2019 • 2019/2020)
Le Volume, Vern-sur-Seiche (2018/2019)
Mairie de Cesson-Sévigné (2018/2019)
Mairie de Lesvenen (2018/2019)
Mairie de Ploërmel (2019/2020)
SAEM Sellor-Harras, Larmor-Plage (2019/2020)
Saison culturelle - Dinan agglomération (2020/2021)
Scènes du Golfe, scène conventionnée, Vannes (2018/2019 • 2020/2021)
Théâtre de Cornouaille, scène nationale de Quimper (2018/2019)
Théâtre du Champ au Roy, Guingamp (2020/2021)
Théâtre du Pays de Morlaix (2019/2020 • 2020/2021)
Très Tôt Théâtre, scène conventionnée, Quimper (2018/2019 • 2019/2020)
ULAMIR-CPIE - Pays de Morlaix-Trégor (2020/2021 • 2020/2021)
Vallons de Haute Bretagne Communauté, Guichen (2020/2021)

Normandie

Accadémie Bach (2020/2021)
Centre culturel Juliobona, Lillebonne (2019/2020)
Comédie de Caen, Centre dramatique national, Caen (2018/2019)
Communauté de communes Cœur de Nacre, C³ Le Cube, service culturel, Douvres-la-Délivrande (2019/2020)
DNS-Dieppe Scène Nationale (2020/2021)

Espace Philippe Torretton Saint-Pierre-les-Elbeuf (2018/2019)
Festival Eclat(s) de rue, Ville de Caen (2019/2020)
L'Arsenal, Val de Reuil (2019/2020)
L'Expansion artistique, Grand-Quevilly (2019/2020)
La Renaissance, Mondeville (2019/2020 • 2020/2021)
Le Rive Gauche, scène conventionnée Saint-Etienne-du-Rouvray (2018/2019 • 2019/2020 • 2020/2021)
Le Sablier, Pôle des arts de la marionnette en Normandie, Ifs (2018/2019 • 2019/2020 • 2020/2021)
Le Tangram, scène nationale d'Evreux-Louviers (2018/2019)
Le Tétris, Le Havre (2019/2020)
Le Trident, scène nationale de Cherbourg-en-Cotentin (2018/2019)
Les Musicales de Normandie (2020/2021)
OMAC Evrecy (2019/2020)
Pays de Conches (2019/2020)
Quai des arts, Argentan (2019/2020 • 2020/2021)
Scène nationale 61, Alençon (2018/2019 • 2019/2020)
Théâtre Charles Dullin, Grand Quevilly (2018/2019)
Théâtre du Champs Exquis, Blainville-sur-Orne (2020/2021)
Théâtre L'Eclat, Pont-Audemer (2019/2020 • 2020/2021)
Ville de Bayeux (2019/2020)

Pays de la Loire

Association culturelle et de loisirs de Cordemais (2018/2019)
CC Saumur Val-de-Loire (2020/2021)
Espace culturel Le Champilambart (2020/2021)
Espace culturel Sainte-Anne, Saint-Lyphard (2018/2019)
Espace Leopold Sédar Senghor, Le Mays-sur-Evre (2018/2019)
Festival Les Tréteaux d'été, Fresnay-sur-Sarthe (2019/2020)
La 3^e Saison de l'Ernée, Communauté de Communes de l'Ernée (2019/2020 • 2020/2021)
La Salamandre - Festival Saperlipuppet, La Chapelle-sur-Erdre (2019/2020)
Laval Agglomération - Saison Culturelle, Laval (2019/2020)
Le Cargo - Office municipal de la Culture, Segré (2019/2020)
Le Grand T - Théâtre de Loire Atlantique, Nantes (2018/2019 • 2019/2020 • 2020/2021)
Le Kiosque – Centre d'Action Culturelle Mayenne Communauté (2020/2021)
Le Quatrain, Haute-Goulaine (2019/2020)
Le Théâtre, scène conventionnée Laval (2018/2019 • 2019/2020 • 2020/2021)
Le Théâtre, scène nationale de Saint-Nazaire (2018/2019)
Les Embuscades, Festival international de l'humour à la campagne, Cossé-le-Vivien (2020/2021)
Mauges Communauté - Scènes de Pays, Baupréau-en-Mauges (2019/2020 • 2020/2021)
Théâtre de l'Espace de Retz, Machecoul (2019/2020)
Théâtre de l'Hôtel de Ville - THV, Saint Barthélémy d'Anjou (2019/2020 • 2020/2021)
TU - Théâtre Universitaire, Scène conventionnée d'intérêt national, mention arts et création, Nantes (2019/2020 • 2020/2021)
Villages en scène, Belleville-en-Layon (2020/2021)
Ville de Saint-Sébastien-sur-Loire (2019/2020)
Ville d'Orvault (2020/2021)

Avis de grand frais !

Rendez-vous artistique professionnel (biennale)

Objectif

- organiser une **plateforme de visibilité** de spectacles d'équipes artistiques de Bretagne, de Normandie et de Pays de la Loire.

Principe

- **équipes artistiques** implantées en Bretagne, Normandie ou Pays de la Loire
- dont le travail présente **une qualité et un intérêt artistique reconnu sur son territoire** par les réseaux professionnels de programmation culturelle
- **qui sont structurées ou accompagnées** et pour lesquelles Avis de grand frais ! sera un levier de diffusion et d'inscription dans les réseaux professionnels
- le spectacle doit déjà avoir été créé, et convaincu plusieurs professionnels.e.s.

Un comité de programmation interrégional associant les lieux et les partenaires institutionnels élabore la programmation finale à partir des pré-sélections régionales. Il veille à l'équilibre des disciplines artistiques représentées, à une bonne répartition des grandes formes/petites formes et à la parité femmes/hommes à la direction artistique.

Le processus de sélection des spectacles présentés à *Avis de grand frais !*

1

Automne

Identification/repérage de spectacles par les professionnels.e.s impliqués.e.s dans les instances de chacun des partenaires organisateurs

2

Hiver

Présélection de 7-8 spectacles dans chaque région, par des comités régionaux *ad hoc*
> 21 spectacles présélectionnés

3

Printemps

Issus de la présélection, 5 spectacles par région sont choisis par la commission interrégionale
>15-16 spectacles retenus

4

Été

Communication des 15-16 spectacles présentés à *Avis de grand frais !* et automatiquement éligibles au dispositif Avis de Tournées

Édition 2020

- 3 jours
- 3 régions
- 15 équipes artistiques parrainées par des lieux de diffusion
- 15 spectacles
- 123 responsables de programmation à Caen en octobre 2020

Organisation

Avis de grand frais ! est co-organisé par la Région Normandie, la Région Pays de la Loire, Spectacle vivant en Bretagne, la Ville de Caen, l'Odia Normandie et le département du Calvados, avec le soutien des lieux d'accueil partenaires.

Plus d'informations

<http://avisdegrandfrais-normandie.fr> • #AVGF2020
Précédentes éditions : #ADGF2016 • #A2GF2018

Avis de grand frais ! 2020

mardi-jeudi 20-22 octobre 2020 - Caen la mer

Rendez-vous artistique professionnel - Normandie - Bretagne - Pays de la Loire

3 jours pour découvrir les créations de compagnies de Normandie, Bretagne et Pays de la Loire soutenues par des responsables de programmation.

Contacts

Région Pays de la Loire

Mylène Lucas
Cheffe de projets spectacle vivant, emploi-formation, économie
02 28 20 54 58
mylene.lucas@paysdelaloire.fr

Région Bretagne

Jean-François Bertrand
Chef du service arts et développement territorial
02 22 93 98 74
jean-francois.bertrand@bretagne.bzh

Région Normandie

Agnès Decour
Chargée de mission théâtre, marionnette, cirque et arts de la rue
02 31 15 81 34
agnes.decour@normandie.fr

Odia Normandie

Naid Azimi
Conseillère artistique
06 73 17 35 35
nazimi@odianormandie.fr

Spectacle vivant en Bretagne

Briac Jumelais
Directeur
02 99 37 57 74
b.jumelais@svbretagne.fr

www.bretagne.bzh
www.normandie.fr
www.paysdelaloire.fr
www.odianormandie.fr
www.spectacle-vivant-bretagne.fr



Région
PAYS DE LA LOIRE



odia
normandie

